

Collégiale de Courts Circuits La Cagnole du jeudi 18 janvier 2024 à 19h30 à Vaux

**Présent.e.s : Pascal Dominique Anne'so Claire Jean-Pierre Jean-Guy Odile Thiébaud
Claudette Karine Christiane**

Invité.e.s : Daniel Françoise

**Excusé.es & pouvoirs : Martine (pouvoir à Dominique), Sylvie , Isabelle (pouvoir à
Odile), Patrick**

**Avec 13 membres de la collégiale présent.e.s ou représenté.e.s sur 15, la collégiale est donc
décisionnaire.**

Prochaines réunions : alternance entre mercredis et jeudis

Mercredi 7 février à 18h30 en visio

mercredi 21 février à 18h30 en visio

mercredi 6 mars à 18h30 en visio

mercredi 20 mars à 18h30 présentiel avec Pascal Monseu

Préparation du pad : Pascal

Facilitation : Christiane

Secrétariat : Anne'so

Relevés de décisions de la Collégiale : <https://www.lacagnole.fr/spip.php?article612>

1/ Tour de table / Accueil des nouvelles et nouveaux membres

Chacun.e prend la parole.

2/ Gestion de l'association

2.1/ Quels outils pour travailler ensemble

Jours de réunion, modalités mercredi 18h30 ou jeudi 19h30 (si à Vaux)

Une préférence de plusieurs personnes pour les mercredis à 18h30.

Le pad : traitement de texte participatif. Dès réception du lien, chaque personne peut aller y écrire des idées.

Framateam : lieu d'échanges avec des canaux spécifiques.

Listes : il en existe plusieurs : pour la collégiale élargie, pour les zones, pour la lettre.

Chartes de la Collégiale et du Kohinos à signer pour respecter la confidentialité des informations partagées.

Réflexion d'ici fin février à de nouvelles répartitions des responsabilités :

Commissions ou groupes de travail : communication événements collectivités

Décision 20240118 #1 : La Collégiale décide d'inviter prochainement Pascal Monseu pour qu'il puisse présenter son audit.

2.2/ Bilan de l'AG du Samedi 13 janvier à 15h00

Une AG très positive pour la Collégiale sortante et l'arrivée de 3 partenaires dans la Collégiale !

L'AG a d'abord été très réussie du point de vue de la mobilisation avec 51 présent.e.s et 70 représenté.e.s sur un total de 220 personnes à jour de leur cotisation en 2023.

Hormis un retard de plus de 30 minutes dû à l'arrivée à 15h00 d'un petit groupe de membres avec un grand nombre de pouvoirs à faire enregistrer, l'AG a pu se dérouler correctement.

Les différents rapports ont été approuvés largement exprimant un soutien fort au travail mené par la Collégiale sortante :

Rapport d'activité : 3 abstentions, 0 contre, 118 voix pour.

Rapport financier : 0 abstention, 0 contre, 121 voix pour.

Report à nouveau du résultat de l'exercice (+524€) : 0 abstention, 0 contre, 121 voix pour.

Budget prévisionnel : 0 abstention, 0 contre, 121 voix pour.

Rapport d'orientation "classique" : 8 abstentions, 5 contre, 108 voix pour.

Décision de co-crée SoliCagnole : 19 abstentions, 1 contre, 101 voix pour.

Il a fallu procéder à l'élection des 6 postes à pourvoir à la Collégiale par vote à bulletin secret pour départager les 8 candidat.e.s.

Les résultats après dépouillement par les scrutateurs devant l'assemblée :

Martine Alexandre, sortante, 105 voix, élue

Anne-Sophie Jourdain, sortante, 101 voix, élue

Entreprise Microbrasserie Odile t'en Brasse, 96 voix, élue

Entreprise Elise de Poilly, 90 voix, élue

Association Echoppe des Figuiers, 85 voix, élue

Sylvie Luton, 58 voix, élue

Aurélia Picard, 44 voix, non élue

Claude Grosset, 31 voix, non élu.

Un grand merci à tout.e.s les présent.e.s qui ont eu la patience d'assister à ce long dépouillement !

Un grand merci à toutes et tous et n'hésitez pas à prendre part à la vie de l'association tout au long de l'année, à re-cotiser dès maintenant.

Décision 20240118 #2 : La Collégiale décide la mise en place d'une commission de règlement intérieur de l'Assemblée Générale.

Décision 20240118 #3 : La Collégiale décide que le montant minimum de la cotisation pour l'année 2024 passe de 1 à 5 cagnoles ou €, avec effet rétroactif depuis le 01.01.24, les membres ayant déjà cotisé pour moins que ce montant seront contacté.e.s par le secrétariat.

2.3/ SoliCagnole

11.01.24 CA de l'Épicerie Solidaire JG Dominique Pascal conviviale le CA a rencontré la Cagnole. Catherine JApio Présidente de l'Épicerie Solidaire accepterait d'être au comité de soutien.

12.01.24 CA du GABY Pascal accueil chaleureux.

15.01.24 COPIL (Comité de Pilotage) de SoliCagnole

24.01.24 RDV avec trois responsables du département : Dominique, Karine & Pascal devraient s'y rendre avec Hélène de Bio Bourgogne FC

16.02.24 CA Gaby, 8.03.24 AG du Gaby

entre le 20.02 et le 10.03 AG Constitutive et signature des statuts : (déposés pour lecture et remarques sur ce canal : <https://framateam.org/cagnole-yonne/channels/solicagnole>)

Décision 20240118 #4 : La Collégiale décide que Mmes Karine Bouche & Dominique Serve-Catelin sont mandatées pour signer au nom de notre association les statuts de l'association SoliCagnole lors de son Assemblée Générale Constitutive, pour représenter notre association dans le premier Conseil d'Administration de SoliCagnole.

2.3.1/ Test du logiciel

Réunion technique du Kohinos ce 17.01.24 avec présentation des demandes d'amélioration pour SoliCagnole

2.4/ Incubateur T

9 & 10.01.24 à Dijon : Séminaire 5 du T Stratégie Marketing digital & Commercial

5 & 6.02.24 Séminaire 6 du T Modèle économique

2.5/Le point sur le financement participatif pour la Ferme aux questions

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article677>

La 1ère tranche de 5000€ est atteinte.
Le financement participatif continue jusqu'à 6500€.

Décision 20240118 #5 : La Collégiale décide la poursuite de la campagne de financement participatif pour la Ferme aux questions tant que le porteur de projet le demandera en attendant le prochain projet (Aurore et Fabien) et qu'une commission validera la clôture comptable de cette campagne.

2.6/ Autres points sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)

- 1/ suivi de toutes les actualités du dossier sur lacagnole.fr
- <https://www.lacagnole.fr/spip.php?rubrique164>
- 2/ toutes actualités dans l'Yonne sur ce dossier

Décision 20240118 #6 : La Collégiale décide le principe d'une collégiale extraordinaire invitant les membres jovinien.ne.s présent.e.s à l'assemblée générale afin de comprendre les intentions en jeu et de tenter de trouver des voies d'apaisement autant qu'il sera possible.

2.7/ Gestion du temps offert

Décision 20240118 #7 : La Collégiale décide de ne pas changer d'outil de décompte du temps offert.

4/ Calendrier des événements et des ****divers RDV*

Penser à prendre des photos sur les événements

* *"le Vendredi Vert de la Cagnole mais tous les jours"*

Récupération des Cartes Défi en cours

Réunion pour **bilan** de la Commission Vendredi Vert , Samedi 20 à 16h30 : Christiane, Karine, Dominique

Tirage au sort : Samedi 27 Janvier à 17h30

au Relais de la Chapelle (Pourrain) suivi d'un Verre de l'amitié

NB: Possibilité de diner après sur réservation.

*** Le Théâtre d'Auxerre : "Coupures" Mercredi 31 janvier à 19h30**

un spectacle pour défendre le bio local et les monnaies locales !!!

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article204>

en coopération avec La Cagnole

5/ Communication

Prochaine lettre : interview de Boule, une micro-boulangerie itinérante à Migennes qui vend uniquement sur les marchés.

6/ Suivi des partenaires & Validations:

A/ Validations à effectuer

Demande d'adhésion offerte : LYNE in You, Léocadie Yverneau, Accompagnement des femmes épuisées à rééquilibrer vie pro & vie perso via coaching, Toucy
10€ seront pris sur le compte du fond suspendu.

Décision 20240118 #7 : La Collégiale décide la validation de la partenaire LYNE in You et d'accepter sa demande d'adhésion offerte, 10€ du fonds suspendu y sont affectés.

8/ Suivi de la Fédération Kohinos

Conseil collégial de la Fédération Kohinos
le vendredi 02.02.24

Tour de table de clôture